

Eric ELKOUBY
Député du Bas-Rhin
ASL

Aux signataires de la pétition
« Plus un euro supplémentaire
pour les radars ! »

Strasbourg, le 3 novembre 2016

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de la pétition sur les radars que vous m'avez récemment envoyée. Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire de vos remarques dont j'ai pris note avec attention.

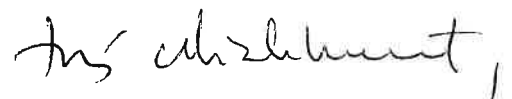
Vous soulignez la hausse récente de la mortalité routière, ce que nous regrettons tous. Chacun s'accorde à souligner que cette augmentation dramatique provient en partie du fait que les conducteurs se sont habitués aux dispositifs de sécurité routière. Il convient de noter que grâce aux politiques de sécurité routière mises en place en France, le taux de mortalité routière a tout de même diminué de plus de 55% depuis 2000.

Vous évoquez par ailleurs la « manne financière » que représenteraient les radars pour l'Etat. Les amendes liées aux excès de vitesse ont représenté 708 millions d'euros en 2013. Cette somme n'est rien comparée aux 21 milliards d'euros qu'ont coûté, sur la même période, les accidents de la route. Par ailleurs, je tiens à souligner que la somme provenant des radars est, pour plus de moitié, reversée aux collectivités et à l'Agence de financement des infrastructures de transport de France pour l'entretien et la réparation des réseaux de transports. Trop peu de gens le savent !

Les radars ne sont pas les seuls outils de la politique de sécurité routière. Les nombreuses campagnes de communication et la sensibilisation des élèves durant leur parcours scolaire ont démontré leur efficacité. Mais la vitesse reste un facteur déterminant dans la majorité des accidents. Les radars restent les outils les plus efficaces pour la réguler. Ils ne sont pas installés par hasard mais dans des zones à risque, où la vitesse maximale autorisée n'est pas respectée et avec le souci d'un maillage territorial équilibré. Alors qu'un quart des accidents mortels est dû à la vitesse, près des nouveaux radars qui ont été installés dans les zones dangereuses, le nombre d'accidents graves a diminué de 60%.

Ainsi, pour toutes ces raisons, je n'ai pas voté en faveur de l'amendement qui visait à supprimer l'article 21 du projet de loi de finances pour 2017.

En espérant avoir répondu à vos interrogations et en restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Eric ELKOUBY